Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 31 (1989)

Artikel: De l'ancien sur le forum d'Avenches
Autor: Bossert, Martin / Fuchs, Michel
Kapitel: 1: Les quartiers du forum
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-244746

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De l'ancien sur le forum d'Avenches

Martin BOSSERT — Michel FUCHS

«Afin qu'antique source encor nous désaltère»

Paul Cariage

De longue date, le forum d'Avenches a servi de carrière aux bâtisseurs. Le XIXe siècle fut le plus meurtrier, époque où l'exploitation de la pierre calcaire rivalisait de destruction avec la chasse au trésor. Ce n'est pas le lieu ici de rendre compte dans le détail de toutes les interventions connues dans la zone du forum. Chaque chapitre abordé ci-dessous ne fournira qu'un premier état de la question. Au fur et à mesure de l'avance de nos travaux, nous nous sommes aperçus à quel point il serait nécessaire d'approfondir l'étude, de pratiquer surtout des fouilles de contrôle, sinon systématiques. Nous nous sommes dès lors limités à débrouiller l'écheveau des informations anciennes pour faciliter l'approche des chercheurs futurs*.

* Ce travail n'aurait pu voir le jour sans le soutien de M. Hans Bögli, conservateur, ni l'aide précieuse de Mmes Madeleine Aubert pour les dessins et Dominique Tuor-Clerc pour la documentation et la composition des catalogues, de M. Claude Rapin pour la mise en forme des tableaux, de Mme Rosario Gonzalez, secrétaire, ni non plus les conseils de Mme Regula Frei-Stolba sur les questions épigraphiques, ceux de M. Philippe Bridel sur les questions architecturales et ceux de M. Pierre-Yves Favez des Archives cantonales vaudoises, sans oublier les contributions de MM. Daniel Castella et Franz Koenig. Qu'ils trouvent ici nos plus vifs remerciements.

1. Les quartiers du forum

En 1886, Hercule Gérard Fornerod, ancien préfet du district d'Avenches, acquiert la parcelle 1742 du cadastre d'Avenches, au lieu-dit «Prés de Prilaz» (cf. pl. 2)[1]. En décembre 1889, il fait «défoncer une trentaine de perches (90 m env.)»[2] sur son terrain, autrement dit, il en sonde la surface dans toute sa longueur nord-sud. Les découvertes qu'il y fait — «quelques médailles des plus oxydées, quelques beaux fragments de petites corniches, en marbre blanc, un fragment d'inscription, puis quantité de petits échantillons de marbre de couleurs différentes»— l'incitent à renouveler ses fouilles en hiver 1890-91. Entre-temps, dans le courant de l'année 1890, la moitié est de la parcelle 3070, qui fait directement suite au nord de la parcelle 1742, devient propriété de Marie Fornerod, sœur de G. Fornerod (et non son épouse: cf. pl. 3). Ce dernier pratique alors «une tranchée d'environ 200 mètres de longueur, débutant à peu près vis-à-vis du chemin des Mottes et se prolongeant jusque vers l'emplacement de la Schola des Nautae» (cf. pl. 5.2), soit partant de l'actuelle route cantonale (qui respecte à peu près l'ancien tracé de la «grande route» Avenches-Berne) au nord du terrain de sa sœur, pour aboutir au sud, selon

[1] Pour faciliter le discours, nous parlerons de nord, sud, est et ouest plutôt que de nord-ouest, sud-est, nord-est et sud-ouest, sauf en cas de nécessité. Les plans de 1842-45 et les registres du cadastre d'Avenches depuis 1863 sont conservés dans les archives du Registre foncier de la ville — nous profitons de l'occasion pour remercier Mme Catherine Aeschlimann, conservatrice, qui nous en a permis et facilité l'accès, et accordé la possibilité de reproduire les folios désirés —. Par commodité, nous avons choisi de respecter le plan 1970 (pl. 4) pour la désignation des lieux-dits; il ne faut pas oublier cependant que leurs graphies autant que leurs emplacements ont varié au cours du temps, en particulier pour le lieu-dit «Prés de Prilaz»: dans le registre du cadastre d'Avenches de 1808 (ACV, GD 33/1-2), le lieu-dit est noté «en Prilaz»; dans le registre et les plans du cadastre de 1842-45 (ACV, GD 33/4-5 et GB 33/a, cf. pl. 2), la région est divisée en «Es Prés de Prillaz» du côté ouest, «Aux Prés de Prillaz» du côté est, et apparaît le lieu-dit «Au Péruet» du côté nord; les registres postérieurs reprendront ces dénominations. Les lieux-dits portés sur le plan 1970 doivent beaucoup à Auguste Justin Rosset, l'auteur des plans 1888, 1905 et 1910 (pl. 1.4, 5.1 et 5.2); connu comme agriculteur et architecte dans le Livre d'Or des familles vaudoises, il est né à Avenches le 10.7.1839 et mort le 8.11.1918; les archives communales le mentionnent sous draineur, commissaire draineur et instructeur, conseiller communal entre 1862 et 1882 et entre 1905 et 1918 — renseignements fournis par M. Yoland Gottraux, archiviste communal, que nous remercions —; pendant plus de 50 ans, A. Rosset a suivi et relevé la plupart des fouilles faites sur le site d'Aventicum; à sa mort, sa famille a brûlé ses archives.

[2] Jomini 1891, 40; toutes les citations qui suivent sont tirées du même article, p. 40-41; cf. la notice «Waadt» dans la chronique archéologique *IAS* 2, 1891, 494-95.

F. Jomini, à la hauteur de la limite nord de la parcelle 421 de forme plus ou moins trapézoïdale (cf. pl. 2). En raison d'un «bas-fonds très marécageux», qui a sans doute rendu impossible toute fouille antérieure[3], le terrain est drainé à l'aide d'un «aqueduc de dessèchement». La tranchée de 1890-91 a donc touché les *insulae* 22, 28 et 34. La description qu'en ont faite G. Fornerod et F. Jomini nous servira de guide à travers le forum.

1.1. *Insula 22*

Partie nord

Cité par F. Jomini, G. Fornerod dit avoir tout d'abord observé près de la «grande route», à 2,30 m de profondeur, un «bétonnage en gravier» qui n'est autre que le ballast de la rue séparant les *insulae* 22 et 16[4]. A 17 m au sud, il remarque un mur de 1,20 m d'épaisseur, «fondement d'une face de bâtiment», suivi, 9 m plus loin, d'un égout de 50 cm de largeur sur 1,50 m de profondeur; il précise même que la voûte de l'égout, «à fleur de terre», a été enlevée vers 1875. F. Jomini donne, quant à lui, la description des éléments trouvés entre la route et le mur de 1,20 m: «tout près de la grande route, les ouvriers rencontrèrent les murs de trois pièces contiguës, l'une renfermant une rampe d'escaliers en pierre dure, dans laquelle on découvrit quantité de fragments de poterie ordinaire; dans la seconde pièce se trouvaient des monnaies en assez grand nombre, ainsi que quelques cruches et pots de forme très gracieuse, dont une douzaine parfaitement intacts; dans la troisième étaient rassemblées une centaine de petites lampes romaines, en forme de godet; trois d'entre elles plus grandes et couvertes, extrêmement jolies, portent la marque du potier: sous le fond d'une de ces lampes se lit sans peine, en caractères très nets, le mot de CASSI», signature de l'atelier de Cassius en Italie centrale, actif à la fin de la période antoninienne et durant la période sévérienne[5]. «Sur le même emplacement, continue F. Jomini, les ouvriers ...(trouvèrent) deux fragments en marbre blanc, une grande main tronquée avec le pouce séparé, et une autre main plus petite, mais intacte, tenant un panier contenant des figues» (cf. Sc 5 et 6)[6]. Les monnaies trouvées dans la seconde pièce étaient au nombre d'une soixantaine: «8 Auguste, 1 Claude, 1 Tibère, 7 Vespasien, 1 Titus, 9 Domitien, 3 Nerva, 17 Trajan, 4 Hadrien, 1 Sabine, 4 Faustine, 6 Antonin le Pieux, 3 Marc Aurèle»[7]. A la date de 1891, le plan d'A. Rosset établi en 1910 donne une idée sommaire du secteur fouillé (cf. pl. 5.2): si les trois pièces contiguës ne sont pas clairement indiquées, l'escalier est reconnaissable, orienté d'est en ouest; au nord de celui-ci est reporté un mur qui devait sans doute longer la rue premièrement observée; une colonne figure enfin entre les trois pièces et l'égout. En 1897, L. Martin, le conservateur du moment, signale le don fait par G. Fornerod «d'une base en marbre blanc (= calcaire), d'un m^2 environ, à bords cannelés, trouvée à la Conchette»[8]; G. Fornerod n'a jamais possédé de terrain au lieu-dit «A la Conchette», région située à une soixantaine de mètres seulement à l'ouest du champ qui nous occupe; de plus, L. Martin a une vision très particulière des lieux-dits[9]; il est donc possible, à notre avis, que la base mentionnée corresponde au cercle du plan 1910, symbole qu'A. Rosset applique aux colonnes ou aux piliers d'une certaine dimension.

[3] Cf. Jomini 1891, 41 et ACV, K XIII, 58, f° 2909, plan dressé par A. Rosset en 1865, où le champ en question est indiqué comme «ordinairement humide et jamais fouillé» (cf. pl. 15.1), ce que reprend Bursian 1867, pl. II (cf. pl. 1.3).

[4] Jomini 1891, 41; les citations qui suivent sont tirées de la même page.

[5] Jomini 1891, 42; pour les lampes en godet, cf. Secretan 1919, 140; pour les lampes signées CASSI, cf. *CIL* XV 6359 et D. M. Bailey, *A Catalogue of the Lamps in the British Museum, 2. Roman Lamps made in Italy*, London 1980, 92, 357, N° cat. Q 1367. Ajoutons encore au nombre des objets découverts une faisselle (N° inv. 1891/2386) et une «petite hache en fer, mince et allongée» (Troyon III, 4, N° 2393).

[6] Les mentions B, I et Sc suivies d'un chiffre renvoient aux catalogues des bronzes, des inscriptions et des sculptures et des fragments d'architecture en annexe.

[7] Jomini 1891, 42. Franz Koenig, dans un rapport dactylographié daté du 8 septembre 1985, nous dit que la liste donnée par F. Jomini correspond à la collection Fornerod du «Catalogue raisonné du médaillier d'Avenches» publié par L. Martin dans le *BPA* 6, 1894, 2-24, soit 1 as d'Auguste (pour Tibère), 5 as frappés du Divus Augustus Pater, 1 dupondius de Claude, 5 as et 1 dupondius de Vespasien, 1 as de Vespasien (pour Titus), 6 as, 1 dupondius et 2 sesterces de Domitien, 2 as et 1 dupondius de Nerva, 5 as, 3 dupondius et 10 sesterces de Trajan, 1 as, 2 dupondius et 2 sesterces d'Hadrien, 1 dupondius et 4 sesterces d'Antonin le Pieux, 1 dupondius/as et 1 sesterce d'Antonin le Pieux (pour Faustine l'Aînée), 1 dupondius/as d'Antonin le Pieux (pour Marc Aurèle), 1 as et 1 sesterce de Marc Aurèle, 3 sesterces de Marc Aurèle (pour Faustine la Jeune) et 1 dupondius/as de Commode (pour Crispina). F. Koenig précise encore que le matériel décrit par F. Jomini est à mettre en parallèle avec celui de l'*insula* 20 dont la partie fouillée a été considérée comme un magasin: leur distribution chronologique est sensiblement la même, avec un pourcentage plus fort dans la 2e moitié du Ier s. apr. J.-C. pour la fouille des Prés de Prilaz, et moins fort dans la 2e moitié du IIe s.; cf. F. Koenig, *Katalog der Fundmünzen von Avenches*, Dissertation der Universität Bern, Bern 1986, en part. Abschnitt 2, Bemerkungen zu verschiedenen Komplexen, 2.2.4. Die Sammlung Fornerod, 76-89 (manuscrit dactylographié consultable à la bibliothèque du Musée romain d'Avenches [MRA]).

[8] L. Martin, Fouilles des particuliers, 1894-1897, *BPA* 7, 1897, 31.

[9] Cf. par ex. L. Martin, Catalogue-guide du Musée d'Avenches, *BPA* 3, 1890, 29, qui place «en Perruez» les objets provenant de la fouille du «Temple? 1881» notée sur le plan 1888, alors qu'à ce moment-là, le lieu est désigné comme «Prés de Prilaz»; pour L. Martin, les Prés de Prilaz ne commencent qu'à l'*insula* 28 du plan 1970, cf. *ibid.*, 26; notons que Jomini 1891, 40, dit du terrain de G. Fornerod qu'il est «en Prilaz, près de la Conchette»; le glissement vers la désignation de la Conchette comme lieu de trouvaille de la base donnée par G. Fornerod, était dès lors possible pour L. Martin.

En 1905, A. Rosset fouille le terrain qu'il avait acquis en 1878, la moitié ouest de la parcelle 3070 du cadastre d'Avenches (cf. pl. 3). En 1870, on y avait déjà trouvé une bague en bronze avec dauphin gravé sur pâte de verre, datée du IIIe s. ap. J.-C. (B 1), un disque en bronze avec tête de cerf (B 2), un cadenas en fer (N° inv. 1870/1433), une jatte en terre sigillée (N° inv. 1870/1431) et «une médaille en argent de Domitien» (denier, N° inv. M 561)[10]. Seul le plan 1910 nous fournit quelques indications (pl. 5.2) : deux murs perpendiculaires à un long mur axé est-ouest sont situés dans le prolongement du mur de 1,20 m observé par G. Fornerod en 1891; entre ce dernier mur et l'égout noté en 1863, distants d'environ 8 m, quatre colonnes ou piliers sont espacés d'environ 4 m d'axe en axe. A. Rosset a dû relever avant 1888 l'abside qui ferme à l'ouest le long mur vu en 1905 (cf. pl. 5.1): large de 5 m environ et profonde de quelque 3,50 m dans œuvre, elle est bordée à l'ouest par un égout dirigé nord-sud, à l'est par un mur de refend, axé sur l'égout relevé en 1863, qui fait précisément un angle droit à cet endroit-là; l'abside s'ouvre ainsi sur un espace d'au moins 9 m de largeur.

La partie nord du forum n'est plus touchée jusqu'en 1972. Là, en deux ou trois semaines, 46 m d'informations sur l'aménagement de toute sa moitié ouest sont détruits par la pose d'une canalisation (pl. 5.3). La découverte de fragments de statues colossales en marbre de Carrare permet cependant une fouille plus attentive du secteur[11]. Les fragments étaient dispersés sur une surface de 4 m × 6 m environ (pl. 5.4): d'une statue d'Agrippine Majeure sont essentiellement conservés la tête, le bras droit, le tronc et la base (cf. Sc 1; pl. 6.2-3), d'une statue d'empereur cuirassé, la jambe gauche bottée avec masque de lion *(ocrea)*, un peu de la chevelure, le coude et quelques fragments des mains (cf. Sc 2), d'une statue d'empereur divinisé, Auguste vraisemblablement, la main gauche tenant le foudre (cf. Sc 3). Ce cycle statuaire tibérien de grande qualité faisait partie d'un remblai de démolition qui recouvrait une pièce ouverte du côté sud et fermée à l'ouest par une paroi (pl. 5.4, d) d'un peu moins de 5 m de longueur, au nord par un mur (pl. 5.4, c) non entièrement dégagé. Le mur d, déjà repéré par A. Rosset en 1905, avait en place le bas de son décor pariétal, une peinture à fond blanc avec compartiments étroits ornés d'une fleur à calice évasé et corolle circulaire, séparés par des colonnettes de compartiments larges rehaussés de guirlandes horizontales schématiques (pl. 7.2). Les autres fragments de peintures récoltés ont permis de reconstituer le décor du haut de la paroi: une imitation de corniche moulurée avec denticules en perspective au-dessus d'une frise de rinceaux qui devait surmonter un motif de bordure de panneau (pl. 7.1). Quelques fragments, avec empreintes de roseaux au revers, attestent un décor de voûte à fond blanc et système à réseau de fleurs rouges autour de motifs circulaires. Une photo de fouille montre clairement que la peinture à fond blanc a été recouverte d'un deuxième décor, qui a subi un incendie suffisamment fort pour que la première couche picturale soit aussi atteinte. Les fragments d'un deuxième décor à panneaux rouges et inter-panneaux noirs ont d'ailleurs été recueillis au même endroit; ils présentent des traces de rubéfaction et sont rayés de graffiti (cf. I 18). La peinture à fond blanc doit dater du 1er tiers du Ier s. apr. J.-C., alors que la peinture à fonds rouges et noirs remonte, elle, au 2e tiers du Ier s. apr. J.-C.[12]. A côté d'une clef, d'une vrille, de tenons, de clous et de styles en fer, le remblai de la pièce I (pl. 5.4) recelait encore un bloc de molasse portant une inscription érasée (I 17) datable de la 1re moitié du Ier s. apr. J.-C.[13], ainsi que de nombreux tessons de céramique d'une frappante homogénéité chronologique: sur plus de 90% des fragments inventoriés se trouve représenté presque tout l'éventail des types caractéristiques de la période Claude-Vespasien (environ 40-80 ap. J.-C.)[14]. Le sol en

[10] Rapport de A. Caspari pour l'année 1870 chez Schwarz 1963, 409, ms. 531; cf. L. Martin, Catalogue raisonné du médaillier d'Avenches, *BPA* 6, 1894, 7, N° 561,3.

[11] Il n'existe aucun carnet de fouille, mais seulement un plan et quelques photos, cf. Dossier MRA/DF1, Forum 1972; Bossert-Kaspar 1974, 17-25, pl. 7-26; Bossert 1983, 41-45, pl. 46-55. Certaines précisions ont été apportées grâce aux renseignements oraux du fouilleur, M. Hans-Rudolf Zbinden, que nous remercions ici.

[12] Pour la peinture en place, cf. Bossert-Kaspar 1974, pl. 9,2. Une publication des peintures du forum est en préparation par M. Fuchs; les deux décors s'inscrivent dans la ligne du IIIe style pompéien tel qu'il se développe en Gaule: la peinture à fond blanc trouve des parallèles à Lyon, Arles et Feurs, mais aussi à Roquelaure, à Narbonne et à Vienne (cf. *infra* n. 88 et 91); la peinture en panneaux rouges et noirs procède d'une mode bien représentée à Avenches, en particulier dans les *insulae* 8 et 18 (cf. M. Fuchs, *Peintures romaines dans les collections suisses*, Paris [Bulletin de Liaison du Centre d'étude des peintures murales romaines 9] 1989, 24-25, 27-31) et dans l'*insula* 12, fouilles de 1985-86 (inédit, cf. J. Morel, Avenches, Aux Conches-Dessous. Investigations en 1985-1986, *ASSPA* 70, 1987, 185-88).

[13] Datation suggérée par l'usage de la molasse comme support d'inscription; ce matériau est particulièrement utilisé dans les constructions tibério-claudiennes d'Aventicum, comme l'ont montré les fouilles récentes du site (cf. J. Morel, *art. cit. supra*); pour les objets en fer recueillis sur le forum en 1972, cf. MRA, N° inv. 72/3083-3091 et 3469.

[14] Reprise presque mot pour mot d'une partie de l'introduction du rapport sur le matériel céramique établi par Daniel Castella en date du 15 janvier 1986; ce dernier fait en outre remarquer qu'un premier lot de moins de 10% des 1496 tessons inventoriés regroupe des trouvailles isolées et des découvertes de surface attribuables au IIe s. et à la 1re moitié du IIIe s. apr. J.-C. — à relever la présence d'une grande jatte carénée, décorée d'un lion à la barbotine, exemplaire unique à Avenches (cf. G. Kaenel, *Aventicum I*, Avenches [CAR 1] 1974, 48-49, pl. IV, 37, 70-71, pl. XV,1); à propos du deuxième lot et des services en terre sigillée (605 tessons), D. Castella fait ressortir que les productions italiques des règnes d'Auguste et de Tibère sont absentes, que la majorité des tessons identi-

terre battue de la pièce I était recouvert de gravier et se situait à l'altitude de 443.79 m; au nord, un seuil a été repéré (alt. 443.77), donnant ainsi un accès direct au *cardo maximus* qui traversait les *insulae* 4, 10 et 16 (cf. pl. 4). Dans une phase de construction postérieure, l'accès fut coupé par un mur de 90 cm, aperçu sur 1 m ou 2 m seulement, arasé à la cote 444.87. La tranchée de 1972 a encore touché les murs d'au moins six pièces de différentes largeurs, mais d'une longueur constante de 5,40 m environ; le deuxième mur à l'ouest du mur d de la pièce I avait déjà été vu par A. Rosset. A 23 m du mur d a été mis au jour un mur en arc de cercle: il s'agit du mur de l'abside déjà relevée par A. Rosset, dont le sol se situe à la cote 443.90. La tranchée a enfin touché un pilier et un mur qui semble bien devoir être mis en relation avec le mur bloquant le seuil au nord de la pièce I.

Partie ouest

Sur la partie ouest de l'*insula* 22, nous ne possédons que les informations fournies par les plans 1888 et 1910 (pl. 1.4 et 5.2). Deux égouts parallèles et orientés du sud au nord étaient distants d'environ 9 m l'un de l'autre; le premier, dans la parcelle qu'acquerra A. Rosset, semble avoir été observé sur toute sa longueur en 1863, coude et prolongement d'ouest en est y compris. Le deuxième égout, au vu des traitillés du plan 1910, n'aurait été identifié que dans sa portion sud en 1885, sur une vingtaine de mètres de longueur. La région serait-elle curieusement restée vierge de toute autre fouille? Dans la parcelle 3353 vraisemblablement (et non 3335: pl. 3), la trouvaille, en 1865, d'une bague en fer à nicolo sur laquelle est gravé un coq[15] tend à montrer qu'il n'en est rien, sans parler des fouilles antérieures non répertoriées.

Partie centrale

Sur le plan 1888 (pl. 1.4) figure, à 10 m au sud et à 13 m environ à l'est de l'égout mis au jour en 1863, une zone de 30 m sur 31 m désignée comme «Temple? 1881». Sur le plan 1910 (pl. 5.2), la même zone est située à 11 m au sud et à 15 m à l'est de l'égout, correction peut-être due aux fouilles d'A. Rosset dans son terrain; elle s'est de plus élargie à 34 m sur 35 m environ. C'est dire le peu de précision dont nous disposons. Entre 1881 et 1882, A. Caspari, le conservateur d'alors, fait fouiller l'emplacement en question; il affirme qu'il s'agit d'un temple, sans en donner de description. Quelques objets seulement y ont été découverts: une lamelle en bronze inscrite (I 15; pl. 8.2), deux fragments de trépied (?) en bronze doré (B 3; pl. 8.1), deux petits couvercles perforés, l'un en terre cuite (N° inv. 1881/1939), l'autre en bronze (B 4)[16]. Seul E. Secretan nous fournit une brève description: «un massif de maçonnerie descendant à une quinzaine de pieds (pieds vaudois de 30 cm, donc 4,50 m environ), comme pour les soubassements (du temple) du Cigognier»[17]. «Vers 1840, les débris exhaussaient encore le sol d'environ deux pieds (60 cm)» précise encore Secretan, dimension qu'il corrige plus tard en citant sa source: «D'Oleyres rapporte que, vers 1840, cet amoncellement de matériaux s'élevait à cinq ou six pieds au-dessus du sol»[18]. E. d'Oleires, conservateur des Antiquités d'Avenches de 1844 à 1852, dit précisément ceci, dans une lettre traitant de la fouille de ce qu'on a appelé la «Schola des Macer»[19]: «On voyait, naguère, près de là, à occident, dépassant de cinq à six pieds (1,50 m-1,80 m) la superficie du sol, les fondations compactes d'un immense monument que l'on a détruit il y a quelques années». Une lettre de Ch. Renaud, concierge du Musée, qui en assura la gestion après la mort d'E. d'Oleires en 1852 jusqu'à l'arrivée d'A. Caspari en 1862, nous fournit des renseignements supplémentaires, dans le français approximatif d'une lettre de 1858[20]: «le perruet ou (= qui) a été creusé par M. Briod entrepreneur de route il y a plusieurs années quand l'on a établi une route

fiés ont été fabriqués dans les officines du sud de la Gaule entre le règne de Tibère et celui des Flaviens (env. 25/30-75/80); les services créés à la Graufesenque de Néron à Domitien et qui se voient en abondance dans nos régions dès le dernier quart du Ier s. ap. J.-C., sont très faiblement représentés; les produits des officines de Gaule centrale et orientale ne représentent que le 2% du total de la terre sigillée; quant à la terre sigillée de production locale ou régionale (82 tessons), elle est surtout représentée par la forme Drack 21 et se distingue par l'absence des coupes et des assiettes imitant le type Drag. 35/36 (Drack 14/15A), très en faveur à Avenches à la fin du Ier s. et au début du IIe s. apr. J.-C. Dernière remarque: la céramique peinte de tradition celtique est totalement absente, alors qu'elle est régulièrement signalée dans les ensembles de la 1re moitié du Ier s. apr. J.-C. à Avenches comme à Vidy ou à Genève. (Rapport conservé dans le dossier MRA/DF1, Forum 1972).

[15] Cf. Troyon II, 40, N° 1230; Guisan 1975, 10, N° 1.11, pl. 1,11, bague datée du Ier s. apr. J.-C.

[16] Lettres d' A. Caspari datées du 6.8.1882 et du 4.9.1882 chez Schwarz 1963, 411, ms. 572; cf. Secretan 1919, 82, qui compare la lamelle aux plaquettes votives du Grand-Saint-Bernard (cf. G. Walser, Römische Militärinschriften vom Grossen St. Bernhard, *AS* 6, 1, 1983, 15-29).

[17] Secretan 1888, 34; cf. Bögli 1989, 23, fig. 23.

[18] Secretan 1905, 67-68; la destruction de cet amoncellement a servi à l'aménagement de la route Salavaux - Vallamand-Dessous vers 1840 selon Jomini 1891, 40. Un manuscrit de Saint-Gall daté de 1861 nous apprend que c'est en été 1842 que les murs très solides de l'édifice ont été complètement démolis et qu'on y trouva des monnaies, cf. Schwarz 1963, 407, ms. 570.

[19] Cf. *infra insula* 28 est; la lettre est conservée aux ACV, K XIII, 58, datée du 9.4.1850.

[20] ACV, K XIII, 58, lettre du 5.4.1858.

au Vully (;) tous les matériaux de ce grand bloc de murs de 60 a 80 pieds (18 m-24 m) de long sur 25 a 30 (7,50 m-9 m) de large la hauteur bien inégale (manque une fin de phrase comme: en ont été enlevés). Notons qu'à cette époque, le lieu-dit «En Perruet» recouvre la moitié est de l'*insula* 22, l'*insula* 23 et le nord-ouest de l'*insula* 29 (cf. pl. 2). Ch. Renaud cite des fouilles effectuées dans les *insulae* 21 et 27 est, à savoir en face du massif de maçonnerie qui nous occupe, qui se situe dans le prolongement de l'édifice fouillé entre 1849 et 1852 (*insula* 28 est)[21]; il semble cependant exclure le monument des «peristiles», des portiques, qui bordaient parallèlement «le Caré de la place du Forum» (!), puisqu'il écrit: «s'est la que j'envisage qu'était placé quelques monuments de collonnes et statues qui embelissait la place».

Lorsque, en 1889, G. Fornerod sonde son terrain récemment acquis, il rencontre «tout un dallage en pierres grises de mauvaise qualité» sur lequel «il n'y a aucune trace d'objets antiques»; «à un angle» cependant, se trouvait «un massif de maçonnerie d'une dureté extraordinaire, ne pouvant s'exploiter qu'avec de la poudre; en outre des places mastiquées moins solides établies avec de la pierre jaune du Jura ou avec un bétonnage en gravier»[22]. C'est de là que doivent provenir les monnaies oxydées et les fragments de corniches déjà cités, comme le fragment d'inscription (I 16; pl. 8.3) datable du 2e quart du Ier s. apr. J.-C. et les fragments d'incrustations de marbres (Sc 13). Lors de sa fouille de 1890-91, G. Fornerod n'a traversé, au sud de l'égout fermant la partie nord de l'*insula* 22, qu'un banc de sable, puis du gravier ou du remblayage d'anciennes fouilles avant de retrouver le dallage en pierres grises; il n'a donc pas touché au massif de maçonnerie. Reprenant le plan de cadastre d'Avenches (pl. 3), nous pouvons dès lors dire que l'angle dans lequel se trouvait le massif de maçonnerie correspond très certainement à l'angle faisant la limite sud des terrains d'A. Rosset et de la sœur de G. Fornerod, c'est-à-dire au nord-ouest de la parcelle 1742 acquise par le même Fornerod en 1886. La tranchée de Fornerod a dû passer entre le massif de maçonnerie et le mur fermant à l'est la zone «Temple? 1881» du plan 1910; les traits pleins qui caractérisent en partie ce dernier (cf. pl. 5.2), indiquent bien un mur constaté sur une vingtaine de mètres.

[21] Cf. *infra* chap. 1.2. *Insula* 28, Partie est; chap. 4.1. *Insula* 21 est; chap. 4.3. *Insula* 27 est.

[22] Jomini 1891, 40-41.

Partie est

Sur le plan 1910, les traits pleins choisis pour rendre l'égout relevé en 1863 semblent bien attester son existence, en droite ligne d'ouest en est, jusqu'à la limite ouest de la parcelle 3045 (cf. pl. 3); là, il se déverserait dans un nouvel égout sud-nord, mais ce dernier n'est pas assuré par A. Rosset qui l'a dessiné en traitillés. De cette même parcelle 3045, qui fut achetée par Fritz Thomas en 1865 et fouillée en 1905, sont extraites une base quadrangulaire avec fût de colonne cannelée (Sc 41) et deux chaînes en bronze (B 5-6). G. Th. Schwarz attribuait la découverte à l'*insula* 22, mais il peut aussi s'agir d'un élément d'architecture de l'*insula* 28 est, étant donné l'extension du terrain Thomas[23]. Cependant, le mur est de la zone du «Temple?» reporté sur le plan 1910, est une précision nouvelle par rapport aux plans 1888 et 1905 (cf. pl. 1.4 et 5.1); il conduit à l'élargissement de la zone (35 m contre 30 m) en rajoutant l'angle sud-est tronqué sur le plan 1888 — angle non fouillé qui correspond à la partie de la parcelle 3045 (cf. pl. 2) sise au sud-est de la parcelle 3070. Il faut en conclure que le mur en question a été observé lors des fouilles de F. Thomas.

En 1960, G. Th. Schwarz pratiquait une série de sondages topographiques dans le but de repérer les rues d'Aventicum et ainsi, d'en préciser le réseau urbain. Distantes de 12 m l'une de l'autre, deux tranchées (sondages 5 et 6) sont faites entre les *insulae* 22 et 23 (cf. pl. 21)[24]. Le sondage 5, de 1 m sur 10 m, touche, à l'est, le portique des thermes du premier état de construction de l'*insula* 23 ouest, puis le mur de 90 cm de large de la façade ouest du bâtiment du deuxième état, puis un égout et une rue à l'ouest; le sommet de la voûte de l'égout, large de 60 cm dans œuvre, est à la cote 442.70, le fond, à plus de 1,40 m plus bas, n'a pas été repéré; le fossé de fondation du mur de 90 cm et de l'égout vient couper les différentes charges de la rue. Celle-ci montre une première couche de construction avec galets à la cote 441.70-80 suivie de couches de gravier jusqu'à un lit de gros galets à la cote 442.20-40; à la cote 442.70-80 apparaît une couche de gravier brun foncé mêlé de tuiles qui correspond exactement au niveau de circulation du portique des thermes du premier état observé à l'est du mur de 90 cm; le sommet du fossé de fondation dudit mur se situe à la cote 443.00-10

[23] Schwarz 1963, 416, ms. 573, article d'E. Secretan dans la Gazette de Lausanne du 29.12.1905; il y situe la fouille en Perruet et non en Prilaz comme Jomini, ce qui tendrait à montrer que la fouille s'étendait de l'*insula* 22 à l'*insula* 28 est.

[24] Cf. MRA/DF II, Fouilles topographiques, Sondages 5 et 6; cf. Schwarz 1964, 84-85: ne connaissant pas l'existence du bâtiment de l'*insula* 23 (cf. *infra* chap. 4.2), Schwarz fait du haut mur de 90 cm le mur de clôture de l'*insula* 22, ce qui faussera complètement son plan interprétatif de la région, cf. *ibid.* 88-89.

et il est surmonté d'une couche de gravier s'élevant jusqu'à la cote 443.40, comme sur la rue d'ailleurs[25]. Dans le sondage 6, de 1 m sur 7 m, on retrouve le mur de 90 cm et son fossé de fondation à l'ouest, mais pas trace d'égout. Le fossé est plus étroit que dans le sondage 5 (1,10-1,30 m contre 2,30 m), son sommet est à la cote 443.50. Quant à la rue, elle comporte un premier niveau de circulation aux cotes 442.70-80 et 442.50-60 (légère pente d'ouest en est), directement posé sur du sable et du limon, niveau perturbé par le fossé de fondation du mur de 90 cm; aux cotes 442.70-80 et 442.60-80 apparaît une couche de galets correspondant à celle du sondage 5, coupée elle aussi par le fossé de fondation; les couches de gravier de la rue s'élèvent jusqu'à la cote 443.50[26]. Au vu des niveaux relevés, on peut affirmer que la rue accusait d'abord une pente de près de 1 m sur une distance de 12 m, pente qui a été amenuisée dans un deuxième temps, avant rehaussement ou nivellement général.

Partie sud

En 1867, C. Bursian fait figurer sur son plan, barrant toute la limite sud des parcelles 3070 et 3353 (cf. pl. 2), la mention «Inscriptions» (pl. 1.3). Il n'en dit rien dans le texte, mais on peut être sûr qu'il tient son information de connaisseurs du site, A. Caspari et G. Fornerod, père[27]. D'après le plan 1888, la limite sud du «Temple? 1881» correspondrait grosso modo à la limite des parcelles citées ci-dessus; A. Rosset ajoute, 5 m plus au sud, une ligne parallèle traitillée. Le plan 1910 (pl. 5.2) apporte cependant quelques précisions: un trait continu à la limite sud des champs d'A. Rosset et de G. Fornerod indique une séparation nette entre la zone du «Temple?» et ce qui lui faisait suite; peut-être faut-il voir là les «places mastiquées moins solides...(en calcaire) jaune du Jura» et le «bétonnage en gravier» rencontrés par G. Fornerod en 1889[28]. Un dallage d'environ 10 m sur 15 m est en tout cas dessiné à l'extrémité du champ d'A. Rosset, indiqué comme découvert en 1874 — explication, vraisemblablement, de la ligne traitillée du plan 1888.

[25] Cf. MRA, plan 1960/025 et coupe 1960/021; d'après D. Castella, le matériel céramique date essentiellement de la période flavienne, voire tardo-flavienne jusqu'au milieu du IIe s. apr. J.-C.; il a été entièrement récolté dans les couches supérieures à la cote 442.20, excepté un tesson Drack 21 (N° inv. 60/217) de la 1re moitié du Ier s., trouvé sous le niveau de circulation du portique des thermes du premier état.

[26] Cf. MRA, plan 1960/025 et coupe 1960/023; cf. B 7; d'après D. Castella, le matériel céramique, entièrement récolté au-dessus du premier niveau de circulation de la route ou dans le fossé de fondation du mur, n'est pas antérieur à l'époque flavienne; le seul tesson datable de la 1re moitié du IIIe s. apr. J.-C. (N° inv. 60/245) provient de la couche d'humus située au-dessus du gravier de la rue.

[27] Cf. Bursian 1867, 5.

[28] Jomini 1891, 41.

1.2. *Insula* 28

Partie centrale

En 1889, sur la plus grande partie de son champ (parcelle 1742, pl. 3), G. Fornerod constatait, à 1 m de profondeur, «tout un dallage de pierres grises de mauvaise qualité»[29], en grès de la Molière vraisemblablement. En 1890, au sud d'une zone de gravier ou d'un remblayage d'anciennes fouilles, est mis au jour un «dallage en pierres grises existant sur 60 m. de longueur, couvert assez régulièrement d'une première couche de 30 à 40 cm. de tourbe ... au-dessus... une seconde couche de terre extrêmement compacte, puis une troisième de terre végétale; aux deux extrémités du dallage existent quelques pierres jaunes qui paraissent y avoir été jetées pour niveler ou consolider le fond; mais sur tout le reste du dallage, il n'y a aucune trace d'objets antiques. Ce grand dallage de pierres dures est lui-même placé sur un second dallage de molasse qui en double l'épaisseur, pour rendre le tout très solide et constituer, semble-t-il, une grande place publique»[30]. Nous ne pouvons savoir quelle était la largeur de la tranchée de Fornerod; la description qui en est faite nous incite cependant à penser qu'elle se situait au centre du champ, puisque aucune mention des fouilles de l'édifice occupant la partie est de l'*insula* n'est consignée.

Partie est

Le plan 1910 désigne en traitillé un bâtiment de forme particulière nommé «Schola des Macer», fouillé dans les années 1849-52. A. Rosset n'a certainement pas eu accès aux rapports et au dessin d'E. d'Oleires pour choisir un tel rendu: de toutes les fouilles menées aux siècles passés, c'est une de celles sur lesquelles on dispose le plus d'informations; G. Th. Schwarz en a déjà amplement rendu compte[31]. Nos conclusions divergeant quelque peu des siennes, il nous a semblé utile de présenter à nouveau le dossier, sans pour autant entrer dans tous les détails.

En 1849, E. d'Oleires apprend la découverte d'une inscription en l'honneur d'un ancien questeur d'Asie, fonctionnaire de rang sénatorial et patron d'Avenches[32]. Cette inscription est dédiée

[29] Jomini 1891, 40.

[30] G. Fornerod cité par Jomini 1891, 41-42; cf. Schwarz 1964, 86-87, qui donne même des précisions quant à l'épaisseur des deux premières couches de terre recouvrant le dallage, 20 cm d'humus et 40 cm de terre compacte, vraisemblablement en regard de ses fouilles topographiques.

[31] Schwarz 1957, 40-51; Schwarz 1964, 93-94.

[32] Ou patron de la communauté avenchoise, *patronus publicus*; la désignation de *patronus publicus* revient encore deux fois à Avenches, dans l'inscription dédiée à Ti. Iulius Abucinus (*CIL* XIII 5102-04; cf. Pekáry 1967, 49-55) et dans l'inscription I 73 de notre catalogue; cette dénomination particulière apparaissant d'une part dans une inscription offerte par les *incolae*

par T. Nigrius Modestus, membre du collège des prêtres du culte impérial (I 40). E. d'Oleires se rend sur place en novembre 1849 et y acquiert deux fragments d'inscriptions à grands caractères (I 41) trouvés dans le champ de Louis Guisan, maisonneur. En mars 1850, il consigne ses observations sur un dessin (pl. 9) et dans un rapport qu'il envoie le 9 avril 1850 «à la Commission du Musée et de la Bibliothèque»[33]: «Il existait d'autres inscriptions (que I 40) dans ce local, ce dont j'ai pu m'assurer par les fragments que j'ai recueillis qui sont tous de roc (urgonien), soit d'une sorte de marbre légèrement jaunâtre du Jura (hauterivien) et contiennent des lettres de différentes grandeurs et de formes diverses... ils se trouvent dans les ruines d'un grand bâtiment... (dont) ce que j'en ai vu mesurait passé cent pieds (30 m) de face tournée au midi et occident, précédée d'un péristyle, composé de pilastres et de colonnes qui n'étaient éloignés les uns des autres que de quatre pieds et demi (1,35 m)... Trois des bases de colonnes... (encore en place, surmontaient) une espèce de socle continu, composé de dalles de même marbre, de trois pieds (90 cm) de large, sur un pied et demi (45 cm) de hauteur ou de face (cf. Sc 31-35 et 40); derrière et attenant à ces dalles, on voit un parquet de grandes plaques de même marbre (cf. Sc 36-40), bien dressées, jointives et qui ont perdu quelque chose de leur niveau. Ce parquet est découvert par place sur une largeur d'environ douze pieds (3,60 m)... Il existe là plusieurs débris de colonnes qui se seront cassées en tombant; j'ai dessiné un de ces débris (encore en place)...». Le dessin de d'Oleires reproduit la coupe et le plan de l'édifice, avec sa position nord-sud, à la limite des champs d'A. Renaud et de L. Guisan (cf. pl. 9, s et r); sa direction d'est en ouest nous est donnée par le plan dressé par Bursian en 1867 (cf. pl. 1.3). La base du socle sur lequel reposent les bases de colonnes du «péristyle» se situe à 1,30 m sous le niveau du sol d'alors (pl. 9, q), donc 30 cm au-dessous du niveau de la place mise au jour par G. Fornerod. Les structures dessinées s'étendent sur 31,80 m. On «déplaçait» tous les matériaux de construction de la partie sud lorsque d'Oleires fit son croquis. Ce qu'il a observé ou les indications qu'on lui a fournies étaient suffisamment claires pour qu'il pût restituer une succession de six bases de colonnes, interrompue au nord par une base de pilastre située à 3,30 m de la suivante, qui, toutes deux, étaient restées en place (cf. Sc 16; pl. 14.2). A l'ouest du socle, d'Oleires note un parquet dallé sur 3,60 m nord-sud et 3 m est-ouest: à l'étude de la coupe (pl. 9, b), le dallage en question devait être situé à même hauteur ou légèrement au-dessous du «parquet» constaté en i du plan; il était bordé, à l'ouest, par l'inscription I 40 *in situ.*

La partie nord de l'édifice était en place: sur le socle reposaient encore trois bases de colonnes distantes de 2,10 m (environ 7 pieds romains de 0,296 m) d'axe en axe. A l'est de la colonnade s'ouvrait une salle aux parois plaquées de marbre (plutôt de l'urgonien, cf. Sc 23 et 24) sur un mortier d'accrochage, aménagement similaire à celui de l'exèdre H de l'*insula* 40 (cf. pl. 18). Il s'en déduit que, selon toute vraisemblance, les galandages g du plan s'appuyaient contre des murs récupérés, d'une largeur d'au moins 60 cm, dimension des pilastres. Le dallage intérieur s'étend sur 13,30 m-13,40 m (environ 45 pieds romains). Aucun mur ne vient fermer la salle du côté est. Le nord de l'édifice ne montre qu'une base de pilastre interrompant la colonnade et des «pierres» sur une «place précédemment fouillée» (pl. 9, n et o)[34]. Dans sa lettre du 9 avril 1850, outre plusieurs débris de colonnes, E. d'Oleires mentionne des fragments d'inscriptions: il n'est plus possible aujourd'hui de les déterminer, mais ils faisaient sans doute partie du lot de fragments répertoriés sous le N° 111 du catalogue de Troyon (cf. I 53). Le 30 avril 1850, E. d'Oleires achète pour le compte du musée «seuil, trois bases de colonnes et dallage du parquet, le tout en roc blanc du Jura (urgonien)»[35]; il s'agit d'éléments qui étaient encore en place en mars 1850.

A la suite d'une convention établie avec les propriétaires, E. d'Oleires effectue des fouilles subventionnées par l'Etat de Vaud, de l'été 1850 à mars 1852[36]. Dans une lettre du 25 juillet 1850, d'Oleires dit s'être occupé de la «distribution» de l'intérieur de l'édifice et de la prolongation du portique précédemment fouillé; à cette occasion, il met au jour un fût de colonne cannelée, «le seul qu'on ait trouvé avec ce genre d'ornement» (Sc 22; pl. 13.1), et «quelques petits fragments d'inscriptions»[37]. Le 3 août 1850, d'Oleires parle de petits fragments d'inscriptions de forme et de grandeur de lettres différentes de l'inscription de

avenchois (I 40), d'autre part dans une inscription offerte par les *coloni* avenchois — la dédicace à Ti. Iulius Abucinus, le premier à recevoir cette distinction —, on peut se demander si le *patronus publicus* ne désignerait pas le patron commun aux *incolae* et aux *coloni*, charge par conséquent apparue après la réduction d'Avenches en colonie; ce complément apporté à la charge de patron serait-il apparu après la désignation de patron de la cité des Helvètes, désignation que reçut C. Flavius Camillus (*CIL* XIII 5063) ? — Sur les *incolae* et les *coloni* d'Avenches et la *variatio* rhétorique entre *civitas* et *colonia*, cf. D. van Berchem, *Les routes et l'histoire, Etudes sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève 1982, 146-47.

[33] ACV, K XIII 58, lettre d'E. d'Oleires, 9.4.1850; lettre presque entièrement publiée par Schwarz 1957, 40, 42-44.

[34] On notera, à la lettre o, qu'E. d'Oleires a convenu de dire «extrémité occidentale» pour notre côté nord.

[35] ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 30.4.1850.

[36] Cf. Schwarz 1957, 44.

[37] ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 25.7.1850.

l'ancien questeur d'Asie (I 40), dont une inscription où apparaît le mot *schola* (I 42). E. d'Oleires rapporte aussi que le bâtiment fouillé avait un portique «composé de colonnes entremêlées de pilastres (qui était) beaucoup plus étendu que sur le plan du 8 avril (copie du plan de mars 1850), (puisqu'a été découverte) une prolongation d'environ 90 pieds (27 m) d'un ordre d'architecture différent quoique placé à peu près sur le même alignement»[38]. Une copie de lettre du 26 août 1850 amène quelques précisions. Ce ne sont plus des débris d'inscriptions qu'on a trouvés en dehors de l'inscription de l'ancien questeur (I 40), mais trois inscriptions dont d'Oleires fait le croquis, un fragment d'architrave avec le mot *schola* (I 42; pl. 11.2), un fragment d'inscription «gisant un peu plus loin» avec le nom d'un donateur (?) Q. Iulius — (I 43) et «près de là» un fragment d'architrave marqué — RIM — (= — RIN —, I 44); E. d'Oleires ajoute que le bâtiment avait «environ 200 pieds (60 m) de face et était orné de plusieurs ordres d'architecture, une partie des colonnes (étaient) unies (lisses; cf. pl. 14.4) et l'autre partie cannelées... Les tronçons de colonnes cannelées ont 24 pouces (72 cm) de diamètre, les... colonnes unies ont 18 pouces (54 cm) de diamètre, près de la base»[39]. Le 13 septembre 1850, on découvre «trois piédestaux carrés, debout à la place qu'ils occupaient dans le bâtiment, deux surmontés de bases de colonnes» (cf. Sc 20; pl. 13.1); le 14 septembre, c'est le dégagement «d'une base de grande dimension en marbre (urgonien) ornée de moulures, placée en avant du pilastre de l'angle oriental et méridional (= sud-ouest) de l'édifice, quelques pierres de taille et ..., à 7 pouces (21 cm) en avant de la face principale, non loin de la base ci-dessus, une inscription... debout à la place qu'elle occupait... Trois lignes seulement ont été découvertes... lu le mot de *professoxer* (sic)»[40]; il s'agit d'une dédicace à la femme de Q. Cluvius Macer, «arrière-petite-fille de M. Afranius Professus qui fit don de la curie» (I 45)[41]; l'inscription en l'honneur de Q. Cluvius Macer lui-même (I 46), le premier à qui l'on dédie une *schola* et des statues durant son duumvirat, fut trouvée *in situ* avant le 15 octobre 1850 (cf. ci-dessous), avec et en même temps que la plaque dédiée à son fils Q. Macrius Nivalis (I 47), «placée comme toutes les autres inscriptions en avant du portique»[42]. Au 15 octobre, «les ouvriers étant ordinairement dans l'eau, on a dû ouvrir deux fossés d'écoulement qui ont permis de miner à fond le sol en avant du péristyle, (là) où se trouvaient les inscriptions encore debout sur leur base et faisant face au même point d'horizon que le bâtiment; dans cette opération, on a trouvé une assez grande quantité de gros blocs [de roc] (cf. Sc 40 et I 48-50) et plus encore de pierres de maçonnerie, une espèce d'autel avec un tableau, [la face tournée contre celle du bâtiment], quelques débris d'inscription, de pierre[s] sculptée[s](,) une main droite en bronze (B 8)... une lame en bronze ... (ornée d'une tige d'où partent) six feuilles de chaque côté (B 17; pl. 11.1)»[43]. Le 23 janvier 1851, E. d'Oleires fait le point: le bâtiment «n'avait pas moins de 184 pieds (55,20 m) de face, ornée d'un péristyle de colonnes, composé de trois ordres différents»[44]. Le 19 janvier 1852, une indication nous est donnée sur l'aménagement oriental de l'édifice: d'Oleires suggère des mesures à prendre «de manière à entraver le moins possible des nivellements en dehors de la place excavée en avant du péristyle et du mur parallèle longitudinal en face au côté nord (= est) du dit péristyle, dont le propriétaire du fonds et l'entrepreneur des fouilles ont fait leur affaire particulière en dehors du consens de l'Etat et sans sa participation»[45]; le «péristyle» était donc fermé par un mur du côté est. Le 12 mars 1852, d'Oleires déclare: «on a trouvé plusieurs petits fragments d'inscriptions et une certaine quantité de fragments de pierre de décor dont j'ai fait prendre des dessins, quelques corniches et soubassements d'appartements, des dalles de parquets, rouge, blanc et noir, un chapiteau de colonne de l'ordre corinthien (cf. Sc 18)... (et des fragments de colonnes)»[46]; le tout fut transporté

[38] ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 3.8.1850.

[39] MRA/ARCH, E. d'Oleires, Minute du journal des Antiquités pour faire suite au journal analytique existant par cahier dès le 7e juillet 1850 au 29e octobre dite année, N° 2030 A, copie de lettre du 26.8.1850 (faussement écrit 1851).

[40] *Op. cit. supra*, copie de lettre du 14.9.1850.

[41] La restitution de M(arci) [Afra]ni — que Walser 91 restitue faussement [Afran]i — Professi a été proposée par Hirschfeld dans le *CIL* à partir d'estampilles de tuiles trouvées à Avenches, marquées M. AFR. PROF.; ces dernières sont non seulement attestées à Avenches (Nos inv. 1872/1463, 1873/1528-31, 1908/4644, 1909/4711, 1937/5319), mais aussi dans la villa de Vallon à proximité d'Avenches (inédit); l'inscription I 45 est datée de la 1re moitié du IIe s. apr. J.-C. (cf. P. Frei, Zur Gründung und zur Rechtsstellung der römischen Kolonie Aventicum, *BPA* 20, 1969, 14), datation confirmée par le style des ornements architecturaux; l'arrière-grand-père de la femme de Q. Cluvius Macer devait être un gros fabricant de tuiles et de briques de la 1re moitié du Ier s. apr. J.-C.

[42] Cf. Schwarz 1957, 46 et 49; d'Oleires aurait plutôt parlé de «péristyle», n'usant jamais du mot «portique» pour désigner le bâtiment, mais nous n'avons pu retrouver, pour vérification, le carnet d'E. d'Oleires renfermant les copies des lettres citées, du 12.12. et du 20.12.1851, ainsi que celles du 19.1. et du 1.3.1852.

[43] ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 15.10.1850; les compléments entre crochets sont tirés de la copie de cette lettre dans MRA/ARCH, E. d'Oleires, Minute du journal analytique des Antiquités faisant suite à un cahier bouclé au 29e octobre 1850, N° 2030 B; notons qu'à la fin de cette lettre, d'Oleires parle de «l'exactitude (qu'il a) apportée dans le mesurage», de la surveillance et de la direction journalière des fouilles pour «réduire la dépense».

[44] ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 23.1.1851.

[45] Schwarz 1957, 46.

[46] ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 12.3.1852; cf. Schwarz 1957, 45.

au musée. C'est au peintre Jacques Frizzi que d'Oleires a confié l'exécution des dessins en question (cf. Sc 18-19, 21, 25 et 40, I 48 et 50; pl. 11.3a, 12.1a, 14.1 et 14.4)[47].

Dans son testament, E. d'Oleires indique que «les seuils, les dés et les bases de colonnes de l'antique édifice de Prélaz, étalés sur la terrasse de l'amphithéâtre, pourraient servir de base à la claire-voie (d'un hangar-lapidaire à construire)»[48]. F. Troyon précise, dans un rapport sur le Musée d'Antiquités d'Avenches établi après la mort du conservateur, que «sur la terrasse, aux pieds de la Tour, sont exposés plusieurs blocs de marbre, et entr'autres les seuils et piédestaux découverts dans les dernières fouilles de Prilaz, que M. l'Inspecteur d'Oleires a disposés d'après le plan des ruines»[49]. Depuis lors, les éléments d'architecture avaient à peine bougé (cf. Sc 20, 22, 31-40): sur le côté gauche de l'allée menant à la tour du musée étaient disposés six seuils qui correspondaient au socle de l'extrémité nord du «péristyle» (pl. 10.1), celui que d'Oleires note en rose sur son plan de 1850 (pl. 9); sur le côté droit de l'allée se succédaient un dé de pilastre, trois bases et trois tronçons de colonnes rudentées (de 74 cm de diamètre à la base et 66 cm sur le fût; pl. 10.2) ainsi que quatre dés de piédestaux avec rainures séparés par des dalles (pl. 10.3). E. d'Oleires n'a pas respecté strictement les dimensions de la façade du bâtiment fouillé, mais a cherché à en montrer l'ordonnance avec les matériaux récupérés.

Partie ouest

Sur le plan 1910 (cf. pl. 5.2), un mur et un «acqueduc» nous apprennent qu'il y a eu des fouilles dans cette partie de l'*insula* 28. L'égout a été observé en 1878. Aucune date n'est donnée pour le mur, qui ne figure pas sur le plan 1888, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il a été vu postérieurement. Ce mur est en tout cas placé 10 à 11 m au-dessous de l'égout, dans l'alignement d'un mur observé en 1873 dans l'*insula* 27 (le premier mur sous l'égout).

[47] Reçus de J. Frizzi datés du 19 février, du 24 février et du 8 mars 1852, MRA/ARCH, 3e Agenda d'E. d'Oleires, d'Avenches, Conservateur des Antiquités du Canton pour la division du Nord, dès le 1e février 1847 au..., N° 2031 C; dessins MRA 1847/002-006.

[48] ACV, K XIII, 58, f° 2909, extrait du testament de feu M. d'Oleires, Conservateur au Musée d'Antiquités d'Avenches, copie conforme du 29 juillet 1854.

[49] MRA/ARCH III, 1852, 29.

1.3. *Insula* 34

Partie nord

Les découvertes faites par G. Fornerod dans la longue tranchée ouverte en 1890-91, l'engagent à entreprendre des fouilles en janvier et février 1892, «à l'extrémité orientale (= sud) (de la) place publique complètement dallée en pierres grises (découverte précédemment)» nous dit F. Jomini[50]. Il ajoute «qu'il a été procédé à un minage régulier d'environ 100 mètres carrés de superficie, à une profondeur variant de 50 à 150 cm... Il ne s'y est guère rencontré que quelques beaux fragments de pierres sculptées, jaunes, blanches, très friables (Sc 46)... les dites fouilles ont mis momentanément à jour le fond de diverses pièces d'une riche habitation romaine, dont la première mesurait 12 mètres sur 7, dallée en marbre blanc (urgonien probablement), par carrés mesurant en moyenne 80 cm, mais tous cassés et en partie enlevés d'ancienne date; la seconde pièce placée en avant, mesure 6 mètres sur 9, elle présente un pavé mosaïque avec un bord blanc de 60 cm de large et un filet noir de 8 cm, le reste avec un fond blanc dans lequel se trouvent à 30 cm d'intervalle des points noirs de 3 cm^2. Tout près de ce pavé s'en trouve un second, tout à fait semblable, qui se prolonge sur la propriété voisine. Entre ces deux pavés, il existe un nouveau dallage à carrés réguliers de 30 cm, les uns en marbre blanc, les autres en ardoise noire, le tout formant un damier de 3 m de large sur 6 m de longueur, bordé d'un pavé fond blanc avec points noirs comme les précédents»[51]. Relevons que Jomini parle du fond de différentes pièces, mais pas de murs de séparation; s'il distingue une première pièce d'une seconde, pavements et dallages semblent cependant se toucher les uns les autres, comme le laisse entendre la dernière phrase où le dallage est décrit comme «bordé» directement par un nouveau pavement.

Sur le plan 1910 sont reportés des éléments qui ne figurent pas sur le plan 1888. A l'extrémité sud de la parcelle 1742 (cf. pl. 3) appartenant à G. Fornerod, à l'endroit même où sont situées les fouilles décrites ci-dessus, apparaissent un large mur, qui aurait 2 m de largeur si l'on respectait les dimensions du plan, une colonne ou un pilier qui devait être en place comme ceux de l'*insula* 22 nord, et une structure formant un angle à 5,60 m environ au sud du mur et dont 7 m environ sont dessinés en un trait plein dans la direction nord-sud.

[50] Jomini 1894, 32.

[51] Jomini 1894, 32-33.

Partie est

En 1865, A. Caspari, conservateur depuis 1862, poursuit les fouilles entreprises par son prédécesseur, «à l'endroit où (il) s'était arrêté en 1851» dit-il dans son rapport adressé au Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud[52]. Un plan dressé par A. Rosset, en annexe, nous donne les limites de ces investigations (pl. 15.1). A. Caspari en fait la description suivante: «Le sol fut miné... à une profondeur variant de 3 à 5 pieds (90-150 cm) selon l'élévation du terrain et en prenant pour guide le mastic (terrazzo ou plutôt mortier de support de dallage ou de pavement mosaïqué) que nous avons trouvé partout recouvrant le sol ancien. L'emplacement fouillé s'étendait sur une longueur d'au moins cent pieds (30 m) et sur une largeur qui variait... de 10 à 20 pieds (3-6 m). On en sortit quelques toises (1,80 m) de mauvaises pierres à bâtir et beaucoup de blocs de marbre jaunâtre complètement détérioré par l'eau qui croupit... dans ce pré, mais pas de poterie ni aucun autre objet antique». Caspari précise ensuite que son but était de retrouver les fragments d'inscriptions qui manquent à «9 (des) monuments découverts dans ce pré en 1851». Une quarantaine de fragments (I 63) sont ainsi mis au jour (pl. 15.1, 1 et 3). L'une des inscriptions «ne devait pas avoir moins de quatre pieds (1,20 m) en hauteur, à en juger par un morceau de la partie supérieure qui porte outre la bordure ordinaire une grande et belle corniche (cf. I 44 et 48-50)». Cinq ou six fragments avaient «des lettres hautes de un pouce (3 cm), très rapprochées (I 63a-c; pl. 15.1, 4-5 et 15.2)». Cette série d'inscriptions se trouvait à la limite ouest de la parcelle. En 3 du plan de Rosset, à 10 m environ à l'est de la limite de la parcelle, d'autres débris d'inscriptions sont mentionnés; ils étaient «tellement cassés et à si peu de profondeur qu'on ne peut conjecturer qu'une destruction de deux monuments», c'est-à-dire de deux plaques ou de deux blocs inscrits différents. Caspari conclut son rapport en faisant remarquer que l'édifice mis au jour par d'Oleires s'étendait non seulement plus avant sur le champ de Louis Guisan, mais aussi sur celui d'Auguste Fornallaz: «nous avons découvert un grand mur (pl. 15.1, 2) qui va d'un champ à l'autre et constaté en outre la nature identique des matériaux éboulés se trouvant dans les deux champs»[53]. Le terrain qu'a fouillé Caspari en limite des deux parcelles correspond très exactement à la zone située à l'est de la fouille de G. Fornerod en 1892.

[52] ACV, K XIII, 58, fo 2909, rapport sur les fouilles d'A. Caspari, 12.11.1865.

[53] Toutes les citations faites jusqu'ici sont tirées de l'*op. cit. supra*.

Partie centrale

Avec ses 200 m de tranchée, G. Fornerod aurait touché, pour finir, la parcelle 1978 (pl. 2). Aucun rapport ni aucun dessin ne nous sont parvenus sur cette partie de la fouille. En avril 1850 cependant, E. d'Oleires note que, «dans la direction du midi» de l'édifice de l'*insula* 28 est, «sur un fonds à M. Gérard Fornerod,... on a extrait un mur le long duquel il existe une mosaïque que le propriétaire n'a pas l'intention de découvrir pour le moment»[54]. Fouilles il y a donc eu, mais menées par Gérard Emmanuel Fornerod, père du précédent — dont le terrain reviendra à sa fille Marie à sa mort en 1884. Confirmation en est donnée dans une lettre d'A. Caspari du 5 avril 1872, où il fait allusion à des fouilles aux Prés de Prilaz organisées dans le but de découvrir les restes d'une inscription: «(les fouilles) n'ont pas amené de résultat, sauf quelques nouveaux fragments sans importance. Nous avons pu nous convaincre que cet emplacement avait anciennement été fouillé»[55]. Les observations faites sur le terrain sont brièvement consignées un peu plus tard: «En Prilaz nous avons vu deux grandes mosaïques, sans figures, sans ornements, en simple marbre blanc parsemé de petits points et de rainures noires (*opus signinum* à tesselles et éclats vraisemblablement). On y a de plus trouvé une trentaine de fragments d'une grande inscription (I 64) sur dalle de marbre, mais qui n'a pu être complétée malgré nos recherches»[56]. Le plan 1910 (pl. 5.2) permet de situer exactement le bâtiment dont parle Caspari: indiqué comme découvert en 1872, un long bâtiment rectangulaire muni de contreforts à l'ouest, s'étend au nord de la parcelle 1978 et en partie sur la parcelle avoisinante à l'ouest. Pour autant qu'on puisse se fier au dessin du plan 1910, l'édifice mesurait 29 m sur 12 m avec, à l'ouest, un mur de 18,50 m de long, des murs et des contreforts de 1 m de largeur; un quadrillage serré occupe la partie ouest du plan du bâtiment dans un carré de 10 m de côté, indication probable d'un des deux pavements repérés par Caspari. Quant aux fragments d'inscription, ils furent déposés dans une corbeille qui portait une étiquette de la main de Caspari «Fragments d'une grande inscription trouvée en Prilaz dans le champ de Mr. Gérard Fornerod. avril 1872»; l'information est de W. Wavre qui n'y fait allusion qu'une seule fois[57]. Les trente fragments sont aujourd'hui mêlés à une ou même à plusieurs inscriptions recomposées par Wavre (I 64).

[54] ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 9.4.1850.

[55] ACV, K XIII, 58, lettre d'A. Caspari, 5.4.1872.

[56] Caspari 1872, 362-63; cf. von Gonzenbach 1961, 63, N° cat. 5.12.

[57] Wavre 1905-06, 96; dernière allusion à la corbeille en p. 97, mais seulement pour l'indication du lieu de provenance.

La moitié sud de l'*insula* 34, à savoir sur 35 m nord-sud environ et sur toute sa largeur est-ouest, n'a pas été l'objet de fouilles répertoriées.

1.4. *Insula* 40

Quatre hivers durant, de 1913 à 1918, l'Association Pro Aventico fouille systématiquement les zones ouest et est (en partie) d'un grand bâtiment occupant le sud de l'*insula* 40, ainsi qu'un large secteur à l'ouest de l'*insula* 39 (cf. pl. 4). Les résultats ont été publiés par Eugène Secretan et par Paul Schazmann, les nombreuses inscriptions par William Cart[58]. Quand bien même le complexe architectural de l'*insula* 40 mériterait qu'on s'y arrête en détail, nous ne pouvons en faire qu'une brève présentation dans le cadre qui nous est imparti, en mettant l'accent sur l'organisation spatiale de l'édifice. Les planches 16 à 18 pallieront un tant soit peu les lacunes.

Les fouilles ont porté sur une surface de près de 90 m dans le sens est-ouest et plus de 50 m nord-sud (le long du mur ouest). Un long mur ferme tout l'espace au sud et à l'ouest; seuls deux murs extérieurs viennent y buter perpendiculairement du côté ouest, à 4,20 m l'un de l'autre. Une rue de 5 m de largeur longe le côté sud, observée à 80 cm de profondeur, recouverte d'une couche de gravier sur 80 cm de hauteur. Pas moins de 23 pièces sont agencées de part et d'autre d'un axe central autour duquel joue la symétrie antique, sur une distance maximale nord-sud de 35,80 m hors tout. Aux angles cardinaux sud et est, deux vastes rectangles (30 m sur 24 m environ) étaient vides de construction, le sol naturel apparaissant à 1,30 m sous la surface, à même niveau que le sol de la pièce Q ou du passage T (pl. 16); Secretan propose d'y voir des jardins[59].

Le corps principal du bâtiment présente tout d'abord une grande salle Q de 13,80 m sur 16,20 m dans œuvre, dallée, aux parois revêtues de marbre; plusieurs fragments d'inscriptions y ont été mis au jour (I 79-84, 88-89), la plupart d'époque sévérienne, dont une dédicace par les Helvètes à l'empereur Septime Sévère (I 79) et deux inscriptions mentionnant peut-être ses fils Caracalla et Geta (I 80-81). Au milieu de sa face sud, la salle était ornée d'un monument (pl. 16, R) suffisamment imposant pour avoir nécessité un soubassement de 4,40 m de côté surmonté d'une base circulaire de 3 m et prolongé au nord par un podium haut de 80 cm; celui-ci s'avançait de 2 m environ dans la salle, avec soubassement de blocs de grès et de molasse parementés de plaques de marbre (urgonien?) de 6 cm d'épaisseur[60]. De chaque côté du monument sont disposées deux pièces de 5,80 m sur 4 m, les seules de l'édifice à avoir montré des traces d'hypocauste (pl. 16, S). Au nord de la salle Q, la pièce B avait des parois plaquées de marbre (urgonien?) et un sol dallé de telle manière — agencement décoratif des dalles selon l'axe central du bâtiment, laissant 4 m libres du côté est (pl. 17) — qu'il faut supposer là un local donnant accès à la salle Q; leurs deux murs est font d'ailleurs corps et sont munis de contreforts. La pièce A devait alors en être le hall d'entrée avec ses 10,80 m sur 7,20 m; ses parois étaient elles aussi plaquées de marbre et son sol dallé; de plus, c'est là qu'on a trouvé, dans l'angle sud-est, les fragments d'une inscription avec un «encadrement décoratif» où l'on peut lire —ET CURIAM—/—[o]RN[avit?] (I 85)[61]. Des pièces annexes longent la face ouest des pièces A, B et Q, sans que l'on puisse dire si elles s'ouvraient de leur côté ou pas; leurs sols semblent avoir été en terre battue, excepté en P où l'on nous parle de «planchers en bois (?)» (pl. 16); la pièce E renfermait des consoles en marbre (urgonien?), des fragments de colonnes et d'autels.

Placées en façade et symétriques à l'axe du bâtiment, distantes de 42,90 m (145 pieds romains), deux pièces rectangulaires fermées sur trois côtés et ouvertes au nord, deux exèdres[62], ont été l'objet d'une attention particulière. Même si elles étaient dans un mauvais état de conservation — l'exèdre est (pl. 18, H') révélait des traces de recherches antérieures et d'incendie ancien —, il restait suffisamment d'éléments conservés pour en permettre la restitution (pl. 18, 10 et 11): les deux exèdres, de 8,90 m sur 5,60 m dans œuvre, étaient dallées de plaques d'urgonien blanc, leurs parois faisaient alterner, au-dessus d'un soubassement plaqué de marbre et mouluré, pilastres de marbre (?) et surfaces peintes (cf. Sc 51-53; pl. 12.3 et 19.2); six colonnes à chapiteaux corinthiens (cf. Sc 47-48) dont deux engagées, s'élevaient au-dessus de piédestaux (cf. Sc 49; pl. 19.1); des rainures verticales retenaient des plaques de balustrade en marbre; celles-ci, d'une hauteur et d'une largeur restituées de 1 m sur 1,20 m, étaient décorées de deux foudres verticaux (cf. Sc 50; pl. 20.2). Chapiteaux et plaques de balustrade sont datables de la fin du Ier s. au début du IIe s. apr. J.-C.

E. Secretan signale une soixantaine de fragments de lettres à l'emplacement de l'exèdre H

[58] Secretan 1917, 11-20; Secretan 1919, 102-06; Schazmann 1919, 201-03, pl. XV; Cart 1915, 265-71; Cart 1917, 24-31; Cart 1919, 9-15.

[59] Secretan 1917, 13.

[60] Cf. Cart 1915, 266.

[61] Secretan 1917, 15-16; cf. Cart 1919, 9.

[62] Cf. S. Settis, «Esedra» e «ninfeo» nella terminologia architettonica del mondo romano. Dall'età repubblicana alla tarda antichità, *ANRW I* 4, 1973, I, 661-745, II, 101-23, fig. 1-22, en part. 666-71, 675-77.

(I 86) et P. Schazmann relève, lui, divers fragments d'inscriptions (I 87) trouvés devant l'exèdre H′ (pl. 18, 18-20). Ces fragments correspondent exactement à ceux que T. Pekáry a publiés comme faisant partie d'une inscription honorifique monumentale mentionnant probablement un *praefectus fabrum*[63]. Malheureusement, les autres fragments que Pekáry attribue à cette inscription ont déjà été publiés par Wavre (I 67); ils ne peuvent donc que difficilement faire partie de l'inscription trouvée par Schazmann. Pekáry dit bien, à propos des deux inscriptions monumentales qu'il restitue, que «la plupart des fragments» en étaient rassemblés dans deux caisses[64]; il s'agit sans doute, une fois supprimés les fragments publiés par Wavre, des fragments composant la première inscription monumentale de Pekáry (N° inv. 7003), de ceux publiés par Schazmann et de cinq autres fragments que Pekáry restitue sur sa deuxième inscription monumentale (N° inv. 7004)[65]. Ces inscriptions-là n'ont pas été vues par Wavre. Dans la première inscription, on retrouve les lettres qu'aligne E. Secretan à propos de l'exèdre H (cf. I 86). Pekáry relève la contemporanéité des fragments des deux inscriptions restituées, leur facture et leur matériau identiques. En conséquence, on peut dire, sans trop se tromper, que l'inscription N° inv. 7003 est en fait celle qui a été trouvée en 1916 dans l'*insula* 40, vraisemblablement devant l'exèdre H, comme les fragments de l'inscription I 87 l'étaient devant l'exèdre H'. La cité des Helvètes a donc honoré là deux hauts personnages, dont l'un était préposé au culte impérial, curateur des citoyens romains et prêtre (I 86 a). Le caractère de l'écriture et le type de lettres font dater l'inscription du milieu à la seconde moitié du Ier s. apr. J.-C.[66].

Diverses pièces sont aménagées autour des exèdres, certaines avec des bases de monuments ou de piliers en grès (cf. pl. 16, M), une autre avec un foyer (cf. pl. 17, I). Toutefois, comme l'a noté P. Schazmann, les exèdres ne communiquaient pas avec les locaux voisins. Deux coupes faites par A. Rosset entre les pièces G et H (pl. 16) et I et H′ (pl. 17), montrent clairement que le sol des exèdres était situé 80 cm plus bas que celui des pièces adjacentes qui était, lui, au niveau du sol de la salle Q. Il fallait donc monter au moins deux marches pour atteindre la grande salle, ce qui a pu se faire entre les pièces A et B où la fondation du mur est plus large que les autres.

W. Cart et E. Secretan insistent sur le fait que toute la zone fouillée a subi des dommages antérieurs, «dévastation voulue et systématique, destruction par l'incendie», puis récupération partielle des murs par des chercheurs de pierres à bâtir[67]. Un de ces ravages a eu lieu en mai 1808. C'est tout au moins ce qu'on peut en déduire après confrontation de diverses sources de renseignements. Dans sa lettre du 9 avril 1850 déjà amplement citée, E. d'Oleires nous apprend «qu'un peu plus loin (que la parcelle 1978 de G. Fornerod), dans la même direction (sud), sur un fonds à mon épouse, on a trouvé en 1809, une inscription... décrite par feu Mr. Bridel»[68]; le fonds en question est précisément celui qu'occupe la moitié ouest du bâtiment de l'*insula* 40, la parcelle 1316 qui a appartenu à Julie Catherine d'Oleires, fille de Pierre Blanc (cf. pl. 2 et 3); le texte du Doyen Bridel est le suivant: «(l'inscription trouvée) en 1809... dans un champ appartenant à M. Blanc, est un marbre dont trois côtés sont polis; le quatrième est brut, parce qu'il était encastré dans un mur», suivent les dimensions et le texte de l'inscription: «DOMNAE AUG./MATRI CASTROR./HELV.PVBLICE»[69], une dédicace par les Helvètes à l'impératrice Julia Domna, femme de Septime Sévère, mère des camps (I 78; pl. 20.1). La même inscription est publiée par F. L. von Haller von Königsfelden en 1812, mais découverte cette fois-ci en mai 1808: «A main gauche de la route venant de Berne, on remarque plusieurs levées de terre en partie couvertes de buissons. Le propriétaire, Fornerod, décida (de les enlever pour rendre le terrain labourable); les ouvriers tombèrent bientôt sur un petit édifice... (presque intact), (dallé) de pierres blanches, revêtu de plaques de marbre et (montrant) toutes les traces... d'un bain chaud. Sur un pilier de même matériau, on voyait...(l'inscription I 78)»[70]. La date de la découverte importe relativement peu; par contre, étant donné l'opinion commune de Bridel et de d'Oleires sur son lieu de provenance, le propriétaire Fornerod dont parle F. L. von Haller ne peut être que Jean Samuel, père de Gérard Emmanuel, qui possédait la parcelle 1978 en contact avec le champ de Pierre Blanc. Un indice en faveur de cette interprétation est donné par la comparaison du plan d'Erasmus Ritter dressé en 1786 (pl. 1.1) avec celui d'Aubert Parent qui reprit le plan de Ritter et le mit à jour en 1808 (pl. 1.2): au nord d'un chemin de dévestiture existant encore aujourd'hui au sud de la parcelle qui renferme l'*insula* 40, se trouvent deux rangées de buissons sur le plan de Ritter; sur le plan de Parent n'en reste plus qu'une, 35 m à 50 m environ sous le chemin, si l'on respecte l'échelle du plan en toises

[63] Pekáry 1967, 46-48, fig. 2c.
[64] Pekáry 1967, 40.
[65] Pekáry 1967, fig. 2c, N° 8-11.
[66] Pekáry 1967, 45.

[67] Cart 1915, 266; cf. Secretan 1917, 11-12; Secretan 1919, 106.
[68] ACV, K XIII, 58, lettre d'E. d'Oleires, 9.4.1850; cf. Schwarz 1957, 44.
[69] Bridel 1815, 172.
[70] Haller 1812, 253-55.

de 6 pieds du Roy (1,95 m); cela correspond exactement à la limite entre les propriétés Blanc et Fornerod. Fornerod, instigateur des travaux, aurait-il profité de miner les limites de terrains alentour? C'est ce qu'on pourrait croire au vu de la description de la petite pièce chauffée, qui fait penser à l'une des salles S de l'*insula* 40 observées plus d'un siècle après. Il n'est certes pas possible de dire où pouvait exactement se trouver l'inscription vouée à Julia Domna, mais elle a tout à fait sa place dans le contexte sévérien de l'*insula* et, dans le champ Blanc, de la façade de la pièce A à la salle Q.

2. Le centre d'Aventicum

Tenter aujourd'hui de dresser le plan du forum d'Avenches reste du domaine de la conjecture. Fouilles de contrôle, voire fouilles systématiques sont, répétons-le, nécessaires. Grâce à la comparaison avec d'autres *fora* autour desquels la recherche s'est activée ces dernières années, il s'avère toutefois possible de se faire une idée cohérente de l'ensemble monumental avenchois. L'établissement d'un plan, même théorique, n'a pas été sans mal. Les sources dont on dispose, aussi bien littéraires que graphiques ne sont pas d'une précision extrême. Si l'on peut généralement se fier aux dessins d'A. Rosset, l'essentiel de notre information, ils révèlent des incohérences dans le détail qui nous ont conduits à des remaniements, parfois audacieux, mais non sans fondement[71].

L'élément primordial dans la reconstitution du forum fut l'observation d'un axe central parfaitement respecté dans l'*insula* 40 et se retrouvant en droite ligne au centre du *cardo maximus* qui coupe l'*insula* 16 en deux parties (cf. pl. 21). Le *cardo maximus* a été fouillé superficiellement. Le mur de portique est de l'*insula* 16 ouest, révélé par l'extension de la fouille de 1965-66, permet néanmoins d'établir une largeur de rue de 9 m entre les portiques[72]. La largeur hors tout de l'*insula* devait être de 66,60 m (225 pieds), distance donnée par l'aménagement sud de l'*insula* 15 (cf. pl. 21); sa longueur est-ouest aurait pu être de 100 m (338 pieds) si l'on considère uniquement l'*insula* 16 est jusqu'au centre du *cardo*, mais un sondage fait au nord-ouest de l'*insula* 16 ouest fait pencher pour une distance est-ouest de 103 m (348 pieds). Le *cardo maximus* montait légèrement en direction du forum[73], auquel on accédait par un seuil dont on peut restituer une largeur d'au moins 6 m. L'accès a été supprimé lors d'une deuxième étape de construction par un mur qui, s'il est prolongé à l'ouest (cf. pl. 5.4), forme un angle avec un mur repéré lors du sondage de 1972. Ce dernier mur se trouve être dans le prolongement du mur de clôture formant le côté ouest du bâtiment de l'*insula* 40, à plus de 230 m de distance; le bord extérieur des deux murs se situe à 46,50 m - 46,90 m (157 - 158 pieds) de l'axe central de l'*insula* 40 et du *cardo maximus*. C'est dire qu'ils procèdent d'une même conception architecturale. Par le jeu de la symétrie, nous pouvons avancer que le forum avait une largeur hors tout de 93 m (314 pieds) et que des constructions qui lui sont directement liées s'étendent sur 290 m (980 pieds) du nord au sud. Dans le grand rectangle ainsi défini prennent place *area sacra*, *area publica* et les bâtiments publics qu'on attend dans un centre religieux, administratif, politique et financier.

2.1. *Area sacra*

Entrée nord et *tabernae*

La forme des huit pièces dégagées au nord de l'*insula* 22 et la description du matériel trouvé dans deux d'entre elles en font des *tabernae*, des boutiques comme on en connaît aux bords des *fora* d'Augst ou de Paris en particulier (pl. 23.1 et 26)[74]. La première pièce que décrit F. Jomini renfermait une «rampe d'escaliers en pierre dure» et «quantité de fragments de poterie ordinaire»[75], matériel qui contraste avec l'ordonnance de celui des deux autres pièces. Sur le plan 1910 (pl. 5.2), la rampe d'escaliers est située à l'ouest du relevé de la fouille de G. Fornerod, au nord du mur dégagé en 1972. La première pièce dont parle F. Jomini correspond à la partie est de la pièce I du sondage de 1972 (pl. 5.4): comme elle, elle présente du matériel de remblai[76]. Le mur de refend est de la pièce I serait dès lors situé soit à 12 m du mur ouest, selon le plan 1910, soit, de préférence, à 9,50 m environ (32 pieds), eu égard à l'axe de symétrie et à la limite est de la parcelle de M. Fornerod[77], dans un rapport de 2: 1 avec le mur ouest qui mesure 4,80 m (16 pieds) de long. La pièce I,

[71] Cf. *infra* n. 77, 114, 159, 230 et 235.

[72] Cf. H. Bögli et coll., *Insula* 16 est, Rapport sur les fouilles exécutées en 1965/66, BPA 21, 1970-71, 19-39; Bögli 1972-73, 281-82.

[73] Le *cardo maximus* s'élève à la cote 441.04-441.06 à l'angle nord-ouest de l'*insula* 16 est (plan MRA 1966/016), alors que le seuil est à la cote 443.77.

[74] Cf. R. Laur-Belart, *Führer durch Augusta Raurica*, 5. erweiterte Auflage bearbeitet von L. Berger, Basel 1988, 46-47, fig. 35-36; P. Périn, Le Forum, *Lutèce, Paris de César à Clovis, Musée Carnavalet et Musée national des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, 3 mai 1984 - printemps 1985*, Paris 1984, 157, fig. 69; cf. aussi M. Fleury, Paris (Lutetia, Parisii), Forum, *Gallia* 33, 1975, 319-22.

[75] Cf. *supra* n. 5.

[76] Cf. *supra* n. 14.

[77] Le plan 1910, à l'échelle 1: 1000, ne reprend pas toutes les limites de propriétés et simplifie certaines d'entre elles; c'est en particulier le cas à l'emplacement de l'*insula* 27 où la limite de parcelles nord-sud est plus oblique sur le plan de cadastre